

CHARTRE DE VOISINAGE

Revisiter, actualiser celle ci une nécessité. Clarifier les règles de vie en collectivité droits ,devoirs en équité ok

Mais ,c'est en qualité de locataires , de représentants que ,nous vous disons , qu'en l'état nous ne pourrions être signataires .

Sachez ,que nous sommes utilisateurs , de gaz , de pétrole ce à cause du coût du chauffage dans nos logements trop énergivores. Utilisateurs de tour de séchage sur nos balcons qui dépassent la hauteur des gardes du corps. Nous utilisons l' ascenseur avec des enfants non accompagnés ,etc ;;; Les engagements décrits d'Orne habitat sont présomptueux et méritent des précisions du fait qu'actuellement nous sommes très loin du descriptif .

L'état est un grand agent placier ,donneur d'ordre mixité sociale, D A L O S ,etc ...

Nous avons de plus en plus malheureusement des populations qui ne savent pas lire pas écrire qui ne s'expriment pas en français d'où de véritable difficultés d'insertion ,d'intégration .

Demander à ces populations qu'elles s'engagent à notre vivre français , fait parti de vœux pieux

Nous hébergeons aussi des personnes en grande fragilité mentale,sociale sans prise en charge réelle a nous d'inclure ces représentants dans le logement social .

Nous souhaiterions une différenciation entre la charte du vivre en locatif , du vivre en individuel d'où création de deux chartes.

NOus remettons ce jour nombres de photos pour illustrer des faits du quotidien .

Les administrateurs CLCV

CHEVALIER MG / LECOSSIER JY